

# COMITE D'INTERET LOCAL LA SEYNE OUEST ET SUD



B.P 60222 – 83511 LA SEYNE SUR MER Cedex

Permanences du CIL, les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois de 17h à 19h  
Maison Bouvet, 114 Chemin des Moulières à La Croix de Palun

☎ : 06 70 88 10 78

Adresse courriel : [cillaseyneouestetsud@orange.fr](mailto:cillaseyneouestetsud@orange.fr)

Site Internet du CIL : <https://cillaseyneouestetsud.com>

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 enregistrée sous le n° W832002045

## C R. DE LA REUNION DE BUREAU

**du samedi 13 septembre 2025 suivie de la réunion de quartier N°4**

**Maison jean Bouvet**

*Référence à rappeler : N° 20250913/49-CILLSOS/ABJCB*

=====

**Présents :** Mmes Solange ARDOUIN – Hélène BERENGER – Annie BONNET – Anne FORNONI ainsi que MM. Jean-Claude BARDELLI – Jean-Claude BERNENGO – Francis POURCHIER et Jean-Pierre STEFANI.

**Excusés :** Mmes Florence AGNETTI – Geneviève BERNARDINI ainsi que MM. Adrien BISCOS – M. Jean HUILLET – Jean MEDURI – Daniel SALES

=====

 **9h00 :** Le Président ouvre la séance de la réunion de Bureau.

Le compte-rendu de la réunion de Conseil d'Administration tenue le 12 juillet à la maison Jean Bouvet n'ayant fait l'objet d'aucune modification, est approuvé à l'unanimité.

**1 – Présentation et déambulation sentier de l'eau domaine de Fabrègas :** Invitée par les services environnementaux de MTPM et le Conservatoire du Littoral, une délégation du CILLSOS a participé à la présentation des travaux effectués et ceux à venir. La déambulation qui a suivi nous a permis de découvrir bien des techniques du passé et la mise en valeur du patrimoine lié à l'utilisation de l'eau dans ce domaine depuis l'antiquité jusqu'au milieu du XXème siècle. D'autres visites sont à venir au fur et à mesure des travaux de recherche et de découverte. Le Domaine de Fabrègas n'a pas fini de nous étonner pour le plus grand plaisir de nos concitoyens !

**2 – Rencontre avec les responsables d'Amphitria le 21 juillet :** Cette rencontre proposée par Madame Véronique HOCQUET, Responsable Service Usines Var Provence Méditerranée Ouest, fut très appréciée tant au niveau des informations techniques qui nous ont été présentées que l'attention portée aux remarques du CILLSOS concernant les désagréments divers dénoncés depuis plusieurs années. Cette rencontre sera suivie par d'autres, dont une prévue en fin d'année. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'accueil qui nous a été réservé et de l'écoute permanente concernant les signalements que nous faisons remonter. Un CR de cette réunion est disponible sur le site du CILLSOS - <https://cillaseyneouestetsud.com>

**3 – Bilan du Forum des associations :** Année après année le CILLSOS et le collectif des CIL se font connaître au public qui est de plus en plus nombreux à nous rencontrer et nous rejoindre. Lors de ce forum nous avons enregistré près d'une dizaine d'adhésions et de nombreuses personnes nous ont assuré être intéressées par nos activités. Nous pouvons être satisfaits de ce succès qui récompense nos efforts consacrés au mieux vivre dans nos quartiers !

**4 – Courriers divers de nos adhérents :** - Des habitants de plusieurs quartiers nous ont interpellés sur la présence de nombreux moustiques qui pullulent cette année et souhaitent que la mairie procède à une opération de démoustication.

- Sur le chemin du Ravin, des riverains s'insurgent contre le stationnement abusif en été au détriment des piétons. Les passages fréquents de la police ne sont pas suffisamment dissuasifs et cela est mal ressenti.

- Note destinée aux responsables municipaux de La Seyne remise lors de la réunion de quartier de ce jour par le président de l'ASL « la Chêneraie » : problème de dangerosité du carrefour giratoire entre la RD16 et le chemin de la Ferme. Toutes les solutions doivent être étudiées pour y mettre un terme. *La note a été remise en main propre à Mme Torres.*

**5 – Inquiétudes des résidents des Chemins Paradis et Carrières :** Dans le courant des mois de juillet et août, la totalité des résidents riverains des chemins de Paradis et de Carrière ont reçu par la poste un courrier du président de la Métropole TPM, monsieur Jean-Pierre GIRAN, leur demandant d'acquérir pour l'euro symbolique une parcelle de leur terrain en vue de se mettre en conformité avec le PLU qui prévoit un élargissement à 9 m de leurs voies.

Interpellé sur ce sujet, le CILLSOS a cherché à en savoir d'avantage et s'en est inquiété auprès de l'adjoint délégué aux CIL, monsieur Gérard BECCARIA (le 02.07.2025), qui a transmis l'information à monsieur DUPLA, Adjoint chargé de l'urbanisme, ainsi qu'à monsieur le Maire Jo MINNITI.

Dans un premier temps, c'est M. DUPLA qui a répondu (17.07.2025) que *cette action visait à acquérir des détachements de parcelle afin d'anticiper l'urbanisation du territoire, chose qui n'a pas été prise en compte jusqu'à ce jour.*

C'est le DGST Gérald PACARIN, antenne MTPM secteur de La Seyne, sollicité par l'adjoint à l'urbanisme qui nous a informé comme suit (07.08.2025) :

*Il y a un ER (Emplacement Réservé) prévu au PLU concernant ces voies et ce n'est pas quelque chose de nouveau. Il paraît donc logique lorsqu'une opportunité apparaît à ce que la Métropole, gestionnaire de la voirie, négocie avec le propriétaire concerné la rétrocession d'une bande de terrain qui permettra dans les années futures de pouvoir réaliser la requalification de la voirie. Dans le cas présent, le service foncier a sollicité l'ensemble des propriétaires pour leur proposer de nous rétrocéder une partie de leur terrain. Ils n'ont aucune obligation à le faire puisque seule une décision de justice le permettrait après une enquête publique et DUP (Déclaration d'Utilité Publique) et surtout à un prix du foncier qui aurait été fixé par le juge. Nous n'en sommes pas là !!!*

*A ce stade, les propriétaires ont la possibilité de négocier le prix de leur foncier. Toutes les options leurs sont ouvertes. Ils peuvent aussi répondre négativement au courrier qu'ils ont reçu.*

Suite aux interrogations légitimes de la part de ces propriétaires riverains, monsieur le Maire m'a demandé si l'on pouvait se rencontrer in situ et m'a proposé le 21 août. Avec un de mes coéquipiers, Jean-Pierre STEFANI, je me suis rendu comme convenu sur le chemin Paradis où nous attendaient Monsieur le Maire ainsi que monsieur Sylvain BILL son chef de cabinet et le DGST Olivier BURTE. S'est joint à notre rencontre Monsieur Fabrice GHIRINGHELLI, président du lotissement Paradis.

La rencontre fut appréciée par tous et l'inquiétude des riverains a bien été prise en compte au vu du caractère paisible et peu passant de cette voie. Monsieur le Maire a demandé à ses accompagnants d'étudier ce dossier plus en détail car, selon lui, seul le débouché sur le chemin de La Seyne à Bastian est à considérer en raison de sa dangerosité. A la question de savoir s'il y avait un projet immobilier dans le secteur du chemin Paradis le service de l'urbanisme nous a informé que seules deux habitations étaient à l'étude en vue de délivrer un permis de construire. Ce qui ne devrait pas engendrer un surcroit de circulation.

Afin que tout le monde soit parfaitement informé, le CILLSOS va proposer à monsieur le Maire d'organiser une réunion avec tous les résidents concernés (chemins Paradis et Carrière)

- Le lundi 1<sup>er</sup> septembre un collectif d'une quarantaine de résidents concernés par cette problématique sont venus rencontrer les responsables du CILLSOS lors de la permanence tenue à la maison Jean

Bouvet pour faire un point sur la situation. Nous leur avons assuré notre total soutien et attendons la rencontre demandée à monsieur le Maire.

Affaire à suivre...

**6 – PAPI :** Une plaquette a été diffusée pour faire savoir l'état d'avancement des travaux du PAPI dans le courant de cette année. Les risques liés aux inondations sont réellement pris en compte et de gros efforts vont être apportés dans les années à venir pour limiter les dégâts. Le CILLSOS a mandaté une coéquipière pour suivre ces travaux et études.

**7 – Parking de l'Oïde :** Lors de notre déambulation au quartier de la Verne, en présence de l'élu à la sécurité et des fonctionnaires, nous avons constaté que des colonnes de tri sélectif avaient été posées sur une place du parking de l'Oïde. Nous avons fait une demande pour le faire déplacer afin de récupérer cette place mais nous avons reçu une fin de non-recevoir. Nous ne comptons pas en rester là et avons déjà fait une réclamation. Ce qui est insupportable, c'est le désintérêt des pouvoirs publics, ou leur mauvaise volonté pour la résolution de problèmes aussi simples, à trouver des solutions de stationnements qui sont de plus en plus rares.

**8 – Travaux divers :** La mairie nous communique régulièrement des avis de travaux que nous transmettons aux intéressés. Chemin Hugues, chemin de Donicarde, chemin de Fabre à Gavet, etc...

**9 – Collecte gratuite des déchets verts à domicile :** Il suffit de faire la demande au n° 06.83.84.22.23

**10 – Le nouveau marché des ordures ménagères devrait rentrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2026 :** Selon nos informations, la disparition du troisième bac a été actée mais devrait être effective à l'ouverture du nouveau centre de tri de la Farlède mais qui a pris un peu de retard. Nous en saurons un peu plus dans les semaines à venir.

**11 – Lenteur pour l'élagage des haies :** Le CILLSOS ne cesse de dénoncer la lenteur avec laquelle les actions d'élagages des haies débordantes vers les chaussées est prise en compte aussi bien côté particulier que public. Les piétons en sont trop souvent les victimes obligées de se déplacer à leur risque vers la voie de circulation pour éviter cette végétation. Des rappels aux services et aux élus sont régulièrement émis...

**13 – Analyse d'eau de mer :** Régulièrement les services d'hygiène nous informent de la qualité des eaux de mer et des conditions d'accès ou de fermetures des plages. Nous relayons systématiquement ces informations à nos adhérents.

#### **14 - Invitations diverses :**

- Le 06.09.25 : Organisation du forum des associations 2025 au Parc de la Navale
- Le 19.09.25 : Ouverture des 42<sup>èmes</sup> journées européennes du patrimoine

#### **15 – Lu dans la presse :**

- Le 08.07.25 : Optimiser les retombées des croisières
- Le 11.07.25 : Des idées pour les bancs du cours Louis Blanc ?
- Le 12.07.25 : La Seyne : Face au feu au Baou Rouge : un « trou dans la raquette »
- Le 13.07.25 : A bord du Gollum le voilier aux mille vies
- Le 15.07.25 : A La Seyne, des squats évacués plus rapidement
- Le 15.07.25 : Chemin du Vieux Reynier : la mairie renonce au sens unique
- Le 16.07.25 : Métropole : L'aquaculture face au réchauffement de la mer
- Le 17.07.25 : La Ville donne un tour de vis sur les terrains de boules
- Le 18.07.25 : Pour un hommage fédérateur aux Justes de France
- Le 19.07.25 : Accès aux boulodromes : Un arrêté municipal qui ne fait pas de bruit
- Le 26.07.25 : Le poney club des Oratoires une famille soudée
- Le 29.07.25 : Le projet de reconstruction des écoles revu à la baisse ?
- Le 31.07.25 : 800.000 euros pour sécuriser l'assainissement de Ste Anne d'Evenos
- Le 05.08.25 : Des élus « au contact et à l'écoute des citoyens »

- Le 05.08.25 : Un joli square pour les habitants de St Georges
- Le 06.08.25 : Métropole : Superbus : le « oui, mais » de la commission d'enquête
- Le 07.08.25 : La corniche Pacha : un ruban de mer et d'histoire
- Le 07.08.25 : Villa Tamaris : l'ambition rencontre le malheur
- Le 09.08.25 : Padel à Barban : la balle est dans leur camp
- Le 10.08.25 : Toulon : Pourquoi les ferries fument toujours autant
- Le 15.08.25 : Le bassin flottant enregistre 3969 entrées depuis mai
- Le 18.08.25 : Les zones agricoles protégées s'enracinent
- Le 18.08.25 : Métropole : les écogardes couteaux suisses de la nature
- Le 20.08.25 : Métropole : La Verne à La Seyne : la plus pittoresque
- Le 23.08.25 : La police nationale du Var recrute des adjoints
- Le 26.08.25 : Le 21 août 1944, l'assaut tragique du commissariat
- Le 29.08.25 : Et pourquoi pas un cinéma à la place de l'ex-mairie sociale ?
- Le 30.08.25 : Une « route » sous le port : des raisons d'y croire ?
- Le 31.08.25 : Sanary : 76 bébés tortues sont nés sur la plage dorée, deux ont été sauvés !
- Le 02.09.25 : Le complexe sportif Scaglia poursuit sa transformation
- Le 04.09.25 : Plus de 160 associations en mode séduction au forum
- Le 05.09.25 : Ancienne colo des Seynois, ce château est en péril
- Le 03.09.25 : Un nouveau port en vue sur la corniche Giovannini
- Le 08.09.25 : Jonction de la voie verte jusqu'à la gare d'ici trois mois
- Le 09.09.25 : La Ville bientôt propriétaire d'un terrain à Saint-Elme
- Le 10.09.25 : L'aménagement de la porte des Chantiers est reporté
- Le 11.09.25 : Avis : Réunion de quartier du CIL Ouest et Sud le samedi 13 septembre
- Le 12.09.25 : Quid des travaux à venir au fort Napoléon ?

## **16 – Tour le table :**

Annie Bonnet : Constate que sur le chemin des canniers le panneau STOP est complètement caché par la végétation.

Le président rebondi sur cette question pour dénoncer la multitude de panneaux qui se trouvent dans la même situation sur toute la commune.

## **17 – Magazine Vivre à La Seyne N° 30 – Juillet / Août**

### **⊕ 10h00 fin de la réunion du Bureau**

La secrétaire de Séance :  
**Annie BONNET**

Le Président du CILLSOS :  
**Jean-Claude BARDELLI**

**PROCHAINE REUNION DU BUREAU  
LE 11 OCTOBRE 2025  
MAISON SAINT GEORGES**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER N° 4**

**Samedi 13 septembre 2025**

- **Madame Sandra TORRES, Adjointe de quartier Sud et unique représentante de la mairie**, nous informe qu'elle tient depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025 une permanence tous les 1<sup>ers</sup> vendredis de chaque mois dans les locaux du bureau de la tranquillité publique aux Sablettes (esplanade Bœuf) de 9h00 à 12h00. L'Adjointe nous demande notre indulgence car c'est la première réunion de quartier à laquelle

elle assiste, et ajoute : « Je vais essayer de répondre de mon mieux aux questions transmises à la mairie ».

**Excusés : Monsieur le Maire Jo MINNITI et Monsieur BECCARIA Adjoint délégué aux CIL**

Passage en revue des questions inscrites à l'ordre du jour :

**1) - Information importante :** Il nous a été confirmé par les responsables d'Amphitria que **l'avenue Fernand Sardou** n'est pas autorisée aux poids-lourds desservant l'usine et qu'un itinéraire obligatoire a été établi pour ceux-ci. Par ailleurs, cette voie n'est pas autorisée aux plus de 3,5 T. Nous souhaitons qu'une attention toute particulière soit assurée par les services de l'ordre pour veiller à cette réglementation.

Une riveraine signale que sur cette avenue la vitesse est limitée à 30 km/h indiquée par panneaux implantés au début et à la fin, celui disposé à mi-parcours a disparu de l'avenue.

**2) Aménagement carrefour de la Croix de Palun :** Les feux tricolores installés depuis quelques mois ne donnent pas satisfaction comme nous l'aurions souhaité. Le seul point positif restant dans la sécurisation du carrefour pour les utilisateurs venant des chemins transversaux. Nous avons demandé que ces feux fonctionnent en orange clignotant la nuit lorsqu'il y a très peu de circulation afin de limiter les bruits de freinage et redémarrage, surtout pour les poids lourds ayant des compresseurs frigorifiques bruyants. Le voisinage s'en plaint !

Nous maintenons que la seule solution qui convienne à tous c'est l'aménagement d'un rond-point giratoire, surtout avec les commerces qui se multiplient dans le secteur afin que les clients puissent faire demi-tour sans franchir la ligne médiane de l'avenue Renoir.

*Réponse : le département et TPM ne sont pas favorables pour les feux clignotants la nuit car ce sont des feux intelligents détectant les véhicules des voies transversales afin qu'ils s'insèrent sur la RD16. Le reste du temps, les feux restent au vert sur cette avenue.*

*Mme Torres prend note de la demande du giratoire tout en insistant sur les dangers de la vitesse.*

**3) Circulation RD 16 :** Il devient évident, au vu de l'accroissement de la circulation sur cet axe routier de première importance, qu'une nouvelle étude soit menée afin de définir un aménagement entre la RD 559 côté Six-Fours et le giratoire du Pas du Loup. Durant ces vingt dernières années, de très nombreuses constructions ont vu le jour dans ce secteur entre Six-Fours et St Mandrier et le nombre de véhicules a augmenté d'autant. Cette question a déjà été posée sans qu'aucune réponse sérieuse ne nous ait été transmise. Doit-on penser que les instances concernées ne s'en préoccupent pas ?

*Réponse de Mme Torres : les services de la Métropole étudient la suppression des massifs de lauriers roses pour la continuité des pistes cyclables sur la RD16. Il y a un projet de pistes cyclables de Six-Fours au carrefour du 8 mai 1945 en sortie de ville, volonté de relier le Nord au Sud. Un travail sur le vivre ensemble : vélos, motos, voitures, piétons. Rappel : même si la RD16 est une route départementale c'est la Métropole qui finance et aménage.*

Selon l'avis d'un riverain seuls les feux tricolores permettent de casser la vitesse et l'incivisme de plus le rond-point de Mauvéou est trop petit, les automobilistes arrivant du chemin de Mauvéou ont du mal à le franchir en raison de la priorité à gauche liée à la vitesse excessive sur la RD16 l'incivisme y est pour beaucoup. Un autre riverain signale la problématique des bandes cyclables actuelles qui sont stoppées par des massifs de fleurs obligeant les cyclistes à se déporter sur la voie de circulation. Ce riverain fait observer qu'il y a deux panneaux ; un bleu de forme carrée et un rond bleu. La différence entre les panneaux carrés et ronds pour les pistes cyclables est essentielle pour comprendre si l'usage est obligatoire ou simplement conseillé.

Astuce mnémotechnique :

- O comme Obligatoire → O comme rond
- C comme Conseillé → C comme carré

Un riverain signale qu'à son avis le mini giratoire Mauvéou / chemin de la ferme n'est pas suffisamment matérialisé car il n'y a aucun panneau implanté dessus. Un riverain est excédé par le vacarme et la trop grande vitesse de certains motards sur la RD16 encore moins supportable la nuit.

*Mme Torres : la police municipale est équipée de sonomètre, il y a une moto qui vrombit de Six-Fours aux Sablettes la nuit c'est infernal...*

Un riverain propose l'installation d'un radar pour lutter contre l'incivisme croissant.  
*Mme Torres : c'est de la compétence du Département et de la Métropole.*

**4) Stationnement école Jean-Jacques Rousseau :** Bien que la zone bleue ait été instaurée sur le parking, encore bien trop de parents stationnent illégalement sur les trottoirs et les bandes cyclables de l'avenue Renoir aux heures d'entrée et de sortie des classes. C'est inacceptable sur cette avenue principale reliant deux communes. Les pouvoirs publics se doivent d'assurer le maintien de la réglementation routière !

Pour info : 470 élèves fréquentent cette école 4 jours /semaine et 180 jours / an.

*Réponse de Mme Torres : je connais bien cette situation. Sur la RD16 les familles font en sorte de se garer sans empêcher les résidents de sortir et de plus, sur un temps très court pour moi c'est du vivre ensemble. Hors temps scolaires il y a verbalisation systématique. La commune réfléchit à la mise en place d'un système « pédibus » type marchons vers l'école qui consiste à faire converger les enfants encadrés par des adultes en direction de l'école marche bénéfique pour les enfants.*

**5) Terrain Coste Chaude :** Est-ce qu'un agriculteur a été retenu dans l'appel à candidature ? Et quel type de culture sera-t-il envisagé ?

*Réponse de Mme Torres : Coste chaude, zone agricole, un nouvel appel à projet a été émis suite au désistement de la candidate. La ville va clôturer le terrain, ce sera une culture raisonnée liée au manque d'eau. Travail avec la chambre agricole pour un projet dans la durée. Discussion avec la SAFER, le département, la Métropole et la mairie. Je vous adresserai le calendrier des travaux clôtures et autres.*

**6) Chemin de Mauvéou :** Toujours en attente de son élargissement dans sa partie Nord. Les piétons et les cyclistes sont en danger permanent ! Cette question revient chaque année sans que les décideurs semblent sensibilisés sur le sujet. Les services juridiques de l'urbanisme demandent à des propriétaires habitant le long de voies de moindre importance de céder des sections de terrains en vue d'un élargissement à long terme alors que cette voie d'importance capitale pour les déplacements Nord/Sud et vice-versa n'est pas pris en compte. Cherchez l'erreur !

*Réponse de Mme Torres : la partie basse sera plus sécurisée pour les piétons par la Métropole. La partie haute où la voie est rétrécie il y aura une enquête publique avec expropriation pour « les trottoirs » l'affaire est suivie car c'est une ancienne voie communautaire, on veut la sécurité des piétons donc un trottoir d'au moins 0.80m à 1m. Si la végétation était taillée nous aurions une meilleure visibilité et un peu de sécurité.*

Un riverain signale qu'un alignement est prévu depuis 1976 en partie haute, entre le chemin Bonifay et le sommet du chemin les propriétaires ont laissé 10% de leur terrain.

*Mme Torres : je vais interroger la métropole afin de savoir quelles sont les parcelles acquises par le passé et celle qui sont à acquérir.*

**7) Affaissement du talus chemin de l'Oïde :** Selon nos informations, le dossier semble bouclé et nous attendons avec impatience le démarrage des travaux. Quand seront-ils entrepris ?

*Mme Torres : le dossier pour appel à projet avance, c'est un marché public. Fin des travaux prévus courant 2026 durée 6 mois, présentation du projet, déplacement du poteau EDF, plantations d'arbres, cheminement piétonniers « 500.000 euros » puis retour au double sens.*

**8) Bassin de rétention sur l'ancien mini-golf de Janas :** Toujours en attente du résultat des études.

Pouvons-nous espérer que son aménagement soit fait un jour ou bien faudra-t-il attendre une inondation de grande ampleur pour réagir ? Le changement climatique est en cours et la situation risque d'évoluer rapidement !

*Mme Torres : la municipalité en fait une priorité car en plus de gérer la rétention d'eau pluviale, elle envisage la possibilité d'aménager un espace de verdure ouvert au public pour créer un lieu de bien vivre ensemble avec un sol drainant, une aire de jeux pour enfants et des bancs.*

**9) Elagage des haies :** Encore et toujours d'actualité au vu de la négligence de nos concitoyens à entretenir la végétation qui empiète sur les voies publiques. Les services publics sont trop laxistes sur le sujet quand on voit le nombre de points à traiter.

*Réponse de Mme Torres : 72 interventions ont eu lieu. Pouvez-vous me fournir la liste des lieux pourtant cités où le travail n'a pas été effectué. Je m'engage à faire un point détaillé avec vous. Je souhaite centraliser les demandes qui parviennent actuellement via plusieurs canaux d'information, ce qui entraîne une perte de suivi et une gestion inefficace. Cette centralisation permettra de mieux traiter les requêtes et d'éviter les crispations ou frustrations des demandeurs.*

Un riverain habitant au 361 chemin de Mauvéou signale des haies et des branchages entraînant un manque cruel de visibilité et créant un danger.

Information : pour l'enrobé de la RD16 au rond-point du Pas du Loup, c'est à la société qui a eu le marché qui se doit d'informer les habitants : Communication par voie de presse, affichage et réseaux sociaux, et non la mairie. C'est le déléguétaire qui a obligation par contrat d'informer les dates de début et de fin des travaux et de mettre en place la signalisation correspondante.

#### **10) Questions complémentaires :**

- Chemin de la ferme : La régulation administrative de la parcelle BH 468 demandé depuis longtemps est toujours en attente.

*Mme Torres : je me renseigne et reviens vers vous donner la réponse pour savoir qui doit entretenir cette parcelle.*

- Une riveraine demande : Qui doit entretenir l'espace de la boîte à dons à la Poste des plaines installée par la Métropole, de plus elle n'est pas bien abritée et les jours de pluies les livres et autres objets prennent l'eau. Certaines personnes déposent des objets détériorés ...

- Un riverain demande s'il est possible de faire un contrôle de vitesse chemin des Moulières qui est limité à 30 km/h et pourtant en soirée la vitesse est souvent excessive

- Une riveraine du quartier des Plaines, lotissement des Amiraux, signale qu'un agriculteur brûle des végétaux dès 5h00 du matin jusqu'à 5 jours d'affilés entraînant nuisances olfactives, suies, nuages de fumées. Il semblerait qu'une dérogation lui ait été accordée, pourtant il brûle dans un grand conteneur à végétaux, des plastiques et des cartons. Faut-il continuer à subir cela sans réagir ?

- Notre président est surpris ayant déjà traité ce sujet il va se renseigner.

*- Mme Torres prend note et nous quitte en s'excusant car elle est attendue.*

- Une riveraine signale qu'avenue Sardou, un bac destiné à la collecte de vêtements et chaussures est régulièrement ouvert par une personne circulant dans un véhicule banalisé. Cette personne, munie de la clé du cadenas, extrait les sacs, les ouvre, sélectionne les articles qui l'intéressent, puis abandonne le reste au sol, provoquant désordre et insalubrité.

Notre président après avoir fait le tour des questions inscrites à l'ordre du jour et entendu les doléances des participants propose de partager le pot de l'amitié.





📍 Fin de la réunion de quartier 11h45

La secrétaire de Séance :  
**Annie BONNET**

Le Président du CILLSOS :  
**Jean-Claude BARDELLI**

**Copies :**

- **M. le Maire de la Seyne sur Mer**
- **M. le Député de la 7<sup>ème</sup> circonscription du Var**
- **Mmes et MM. les Adjoints et Conseillers aux bons soins de M. le Maire**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Sud-Saint Mandrier**
- **Mme et M. les Conseillers départementaux du Canton la Seyne Nord**
- **Mme la Conseillère Régionale - M. le Conseiller Régional**
- **M. le Directeur des Services Techniques, Mairie Annexe**
- **M. le Commissaire de la Police Nationale**
- **M. le Directeur de la Police Municipale.**
- **Allô La Seyne - Pôle Proximité Population Prévention, Gestion de Proximité Seynoise**
- **Collectif des CIL de La Seyne sur Mer**
- **Lotissements adhérents (15 + 2 correspondants de secteurs)**
- **Membres du C.A (18)**
- **Archives CILLSOS 2025**